

BOURSE
coup de

RELÈVE
D'AFFAIRES

CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE LAVAL

PRÉSENTÉE PAR :

Bell

BOURSE COUP DE CŒUR BELL DE LA RELÈVE D'AFFAIRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL D'UN MONTANT DE 500 \$

La bourse est attribuée par la Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL), grâce à Bell, partenaire de la Relève d'affaires de la CCIL. Elle vise à soutenir la Relève d'affaires lavalloise (18-40 ans) et à valoriser le bien commun dans la communauté d'affaires. Elle récompense un entrepreneur ou un professionnel en début de carrière qui s'est démarqué de façon exceptionnelle cette année, soit par son implication sociale ou communautaire, ou pour avoir fait preuve d'initiative et d'engagement envers sa communauté.

ÉLIGIBILITÉ

- Être membre en règle de la CCIL;
- Avoir 40 ans ou moins;
- Avoir soumis votre candidature entre le 24 avril et le 26 mai 2019;
- Avoir réalisé des actions à Laval et ayant eu un impact dans la communauté lavalloise.

QUOI FAIRE POUR PARTICIPER

Rédiger un texte de 500 mots décrivant brièvement qui vous êtes, ainsi que **l'initiative, le projet ou l'action concrète, réalisé durant la dernière année (1^{er} mai 2018 au 31 mars 2019), ayant eu un impact durable dans votre communauté.**

Soyez créatif dans votre présentation! Joignez images, vidéos, documents et articles pertinents pour appuyer votre candidature. Soyez en mesure de démontrer les impacts tangibles et durables dans la communauté lavalloise. Attention: Votre implication ne doit pas être votre mission d'entreprise.

CRITÈRES DE SÉLECTION

S'être démarqué, de façon exceptionnelle, soit par son implication sociale ou pour avoir fait preuve d'initiative et d'engagement. Les critères suivants seront considérés:

- Valeurs et mission:
 - › Engagement de l'individu
 - › Valeurs altruistes
 - › Mission première
- Impacts sociocommunautaires
 - › Retombées lavalloises
 - › Effets durables
- Candidature et présentation
 - › Novatrice
 - › Audacieuse
 - › Originale
 - › Professionnelle

PRIX

- Bourse Coup de coeur de la Relève d'affaires de la CCIL d'un montant de 500\$ remise par Bell.
- Entrevue dans le MAG, le journal économique régional de la CCIL
- Billet gratuit pour le Terrasse Tour du 12 juin 2019

JURY

Les candidatures seront évaluées par un comité de la CCIL en s'appuyant sur une grille d'évaluation basée sur les critères de sélection.

Les membres du jury sont sélectionnés par l'équipe de direction de la CCIL. Il est composé de :

- Quatre (4) membres du conseil d'administration de la CCIL
- Un (1) représentant de Bell

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Du 24 avril au 26 mai 2019

Par courriel à gdufour@ccilaval.qc.ca

La remise du prix se fera le 12 juin 2019 au Terrasse Tour de la Relève d'affaires (il est important d'y être!).

CONTACT

Geneviève Dufour, responsable du comité Relève d'affaires de la CCIL
directrice des communications et du marketing
Chambre de commerce et d'industrie de Laval
450 682-5255, poste 226
gdufour@ccilaval.qc.ca

